

L'INTÉRIM, UN STATUT QUI SOUFFRE DE CLICHÉS

Alors que le marché économique, local comme national, semble mis à mal par des charges toujours plus restrictives, Adéquat «Solutions Ressources Humaines» soutient le travail temporaire comme une solution de flexibilité, d'optimisation et de gain pour les TPE et PME. Une embauche intelligente encore trop mal connue des dirigeants et RH, qui auraient tout à y gagner.

C'est une situation bien connue des dirigeants de TPE et PME de La Réunion: une activité qui croît, un employé absent ou une commande qui nécessite un effectif supplémentaire, etc. Les cas sont variés, et pourtant les recours sont toujours les mêmes: CDD, CDI de chantier, heures supplémentaires ou encore équipes volantes. Trop rarement, RH et direction pensent à l'intérim. Cependant, tout y est - avec des avantages et pour le client et pour l'intérimaire.

Adéquat : un expert dans tous les champs de RH

«Le statut traîne encore avec lui de nombreux clichés, notamment de précarité, et cela est encore plus flagrant sur le territoire», analyse Didier Delouya, consultant et directeur du cabinet Andatime*. Or, le travail temporaire est un excellent outil de flexibilité, avec un recrutement et une mise à disposition rapide et fiable de personnels. En local, Adéquat apporte à ce secteur une réelle expertise.

Il y a une vingtaine d'année, Eric Matz et François Proust, avaient concentré l'activité sur les «extras» pour l'hôtellerie et la restauration. Ils se sont vite diversifiés pour proposer leurs services à l'ensemble des secteurs d'activités recensés sur l'île. Les fondateurs du groupe proposent maintenant différentes solutions allant du travail temporaire d'insertion (en partenariat avec la Dieccte avec la société Service Intérim), au placement en CDD et CDI et à la délégation de compétences pointues ; partie travail temporaire et conseils RH du groupe avec la société Adéquat. «Là où Adéquat fait la différence, c'est que nous investissons tous les marchés existants, avec une connaissance pointue des bassins d'emplois des quatre micro-régions de l'île», soutient François Proust, directeur associé d'Adéquat.

Agir au service de l'humain

Pour cela, la société s'appuie sur trois agences, l'une à Saint-Denis, l'une au Port et l'autre à Saint-Pierre, mais surtout sur un élément central - un leitmotiv: l'humain. Alors que nombre de sociétés s'attachent à renouer avec l'essentiel d'une activité, Adéquat ne l'a jamais perdu de vue. Il ne s'agit pas de dire, mais d'agir, dans trois champs différents: coté collaborateurs permanents, ils veillent à leur formation et à leur écoute au travers d'un lien étroit; coté intérimaires ils s'assurent qu'ils se sentent valorisés et soutenus via des solutions de formation et des missions récurrentes et ciblées dans le but d'un épanouissement professionnel ; et enfin coté partenaires clients ils s'engagent dans un accompagnement global de leurs besoins RH.

La réalisation de conférences et d'échanges sur des thématiques précises, d'actualités avec ses clients permet à Adéquat de faire avancer et progresser cette vision de l'humain, au centre des préoccupations.

Des avantages financiers, sociaux et juridiques

Si le travail temporaire suscite un grand intérêt (de la part des intérimaires) et des avantages (pour les clients), il faut insister sur son caractère de «solution exclusive» ou qui «s'inscrit dans un mix de dispositifs visant à donner de la flexibilité dans l'utilisation du facteur de production RH», explique François Proust.

«Les avantages ne sont pas négligeables: ils sont à la fois fiscaux, financiers, sociaux et juridiques», précise Didier Delouya. Pour schématiser, l'intérim est une relation triangulaire avec en haut, l'ETT (En-



François Proust, directeur associé d'Adéquat et Didier Delouya, consultant et directeur du cabinet Andatime.

treprise de Travail Temporaire - Adéquat), et de part et d'autre, l'intérimaire et le client. L'un dépend du Code du travail, l'autre du Code du commerce, avec des rôles définis et un cadre strict : ETT est l'employeur et le client, dit Entreprise Utilisatrice est le responsable opérationnel. Les missions, le salaire et la durée, tout est défini au préalable et la demande satisfaite par un personnel trié sur le volet. «Les intérimaires sont pleins de ressources et surtout très qualifiés, de par leurs multiples missions ; et deviennent par ce fait une vraie plus-value pour le client», poursuit François Proust.

Une solution d'optimisation et de gain

Baisse du fond de roulement, de la CVAE, plus faible taxation sur les contrats d'intérim que sur les CDD, transfert des responsabilités (paie, pouvoir disciplinaire, formalités de contrat et d'embauche), les avantages pour les clients sont multiples, et pourtant les dirigeants peinent encore à utiliser la solution intérim, «alors que sur une période de 4 mois, un CDD revient bien plus cher», argue Didier Delouya, «c'est à la fois une solution d'optimisation et de gain».

Tout l'effort d'Adéquat se fait donc pour casser les idées reçues sur le travail temporaire : loin de l'image de précarité, les collaborateurs intérimaires accèdent à nombres d'avantages sociaux, à des formations à la carte, à des missions diverses et enrichissantes. Transformer leurs coûts fixes en coûts variables et recruter intelligemment, les TPE et PME n'ont plus qu'à, avec cette solution qui semble idéale dans le cadre d'un marché économique mis à mal par les charges restrictives.

* Andatime est un cabinet parisien spécialisé dans l'accompagnement des agences d'emploi et de travail temporaire dans leur développement.